



Collocataire et pension de reversion

Par **mfrance89**, le **14/10/2014** à **14:12**

Bonjour

Je suis une femme veuve retraitée et j'ai un homme colocataire divorcé et retraité également et nous vivons dans le même appartement, d'ailleurs l'avis taxe d'habitation 2013 est libellé M. XXXX ou Mme ZZZ

Je perçois la pension de réversion de mon époux décédé.

Du fait de cette collocation, vais-je perdre la pension de réversion ?

merci

cordialement